

Canadiens ont placée en lui en juin dernier? Qu'est-ce qui a été fait pendant cette session qui puisse démontrer l'existence d'une nouvelle politique, d'une nouvelle orientation ou laisser entrevoir une solution aux nombreux problèmes qui se posent à bien des Canadiens aujourd'hui?

Oui, je sais, on a augmenté les taux d'intérêt sur trois mesures agricoles, sur quelques bills sur les pêches et sur les prêts aux étudiants. Selon la méthode classique de combattre l'inflation par des taux d'intérêt accrus pour les prêteurs et des impôts plus élevés pour les emprunteurs, le gouvernement a libéré les taux d'hypothèques, domiciliaires, qui ont retrouvé leur stabilité quelque part dans la stratosphère. Mais la surtaxe de 3 p. 100 sur le revenu a quand même été maintenue. En outre, dans un geste magnifique, on a grevé le salarié d'un impôt dit de progrès social de 2 p. 100, sous prétexte de le protéger contre lui-même.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais je dois lui rappeler que nous discutons une question de procédure, et je l'invite à revenir à la question dont la Chambre est saisie.

M. Rose: Merci, monsieur l'Orateur. Au fond, j'essayais par un exemple de montrer comment nous pourrions employer notre temps et discuter ici, en ce moment, de questions plus pertinentes que l'article 75c. Vous avez dit que je m'étais trop éloigné du sujet et je m'en remets à votre sagesse. J'essaierai de me rapprocher davantage et de poursuivre.

A mon avis, le débat dans lequel nous sommes engagés a des ramifications qui portent sur l'avenir du Canada mais dont on se sert pour camoufler les problèmes réels que doit affronter la population canadienne. Nous sommes actuellement engagés, non pas dans un débat que la plupart des gens comprennent, mais dans un débat où les questions qui concernent véritablement les Canadiens sont délibérément éludées. Longtemps après avoir achevé l'étude de toute la législation gouvernementale régulière, de toutes les mesures législatives qu'on nous a présentées, nous demeurons plongés dans une lutte qui paraît presque incompréhensible à la plupart des gens.

Ici nous travaillons fort avant dans la nuit de la mi-été, alors que la plupart des députés préféreraient se trouver dans leurs circonscriptions et s'acquitter de leurs autres tâches de parlementaires. Pendant que nous débattons l'article 75c nous ne pouvons pas, naturellement, nous occuper dans nos régions des problèmes qui s'accumulent parfois et qui requièrent notre attention.

Comme je l'ai dit, nous besognons fort avant dans la nuit de la mi-été car toute cette affaire a été montée par un cabinet opiniâtre et déterminé à sauver la face du leader de la Chambre à l'égard de ce que je considère une initiative peu intelligente et une tentative maladroite pour bâillonner désormais les débats sur des mesures législatives que nous ne connaissons pas en ce moment. Je suis certain que bon nombre de vis-à-vis aimeraient comme nous que la session prenne fin, pour pouvoir retourner dans leurs circonscriptions. Mais nous sommes engagés dans une lutte sans merci. Nous resterons ici jusqu'à ce que l'on revienne au bon sens ou jusqu'à ce que la fatigue épuise notre volonté de prolonger la bataille.

Je suis convaincu que les Canadiens auraient entièrement confiance en ce que nous faisons ici et nous appuieraient sans réserve, si nous pouvions leur prouver que nous luttons au nom du progrès, or ce n'est pas le cas. Nous ne restons pas ici pour supprimer la disparité de revenu démesurée entre les riches et les pauvres. Nous ne sommes pas ici pour proposer des mesures législatives en vue d'aider les anciens combattants et les pensionnés à résoudre leurs problèmes. Nous ne sommes pas ici pour apaiser l'agitation qui règne chez les autochtones et les faire accéder à la justice sociale. Nous ne sommes pas ici pour édicter des mesures législatives pour améliorer la situation de l'emploi des étudiants d'université et des diplômés d'école secondaire. Nous ne sommes pas ici pour mettre notre industrie et nos institutions financières à l'abri de la mainmise étrangère. Enfin, nous ne sommes pas ici non plus pour promulguer des lois afin de préserver notre milieu de la pollution industrielle. En fait, nous sommes probablement tous en train de contribuer à polluer l'air de la Chambre.

Au contraire, nous multiplions les frais que doit supporter un contribuable déjà surchargé, simplement parce qu'une majorité parlementaire, écrasante et arrogante, veut empoigner sans vergogne des pouvoirs grâce auxquels le gouvernement exercerait un contrôle unilatéral dont le besoin ne se fait pas du tout sentir. Ce qui est ennuyeux pour le gouvernement, c'est que sa position n'a pas de point d'appui. Le hic pour le cabinet, c'est que, même après avoir réduit au silence son arrière-ban, patient et longtemps silencieux, il ne peut trouver dans les débats de la session actuelle aucun exemple illustrant que l'opposition, dans un geste irresponsable et rebelle, ait desservi l'intérêt des Canadiens.

Ce qui m'effraie, monsieur l'Orateur, c'est la raison de cet appétit de puissance. Pourquoi le gouvernement veut-il tant d'autorité? Comme le demandait la représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis), pour-